

OBJECTIF DE LA FORMATION /

Cette formation préparée par apprentissage et en présentiel tend à vous préparer au métier suivant.
Ce secteur d'activité emploie plus de 50 000 personnes réparties dans des entreprises de dimensions diverses (artisanale, locale, nationale, internationale).
Le titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables » intervient sur les installations frigorifiques et les systèmes thermodynamiques réversibles pour en assurer le montage, la mise en service, l'optimisation du fonctionnement et les opérations de maintenance.

PREREQUIS

- Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus (Si sortie de 3ème : à partir de 15 ans).
Pour les PSH, sans limite d'âge supérieure ainsi que pour les sportifs de haut niveau.

- Sur dossier scolaire pour les élèves issus d'une classe de troisième.

Les élèves issus d'une 2nde générale et technologique en réorientation peuvent également être admis en 1ère.

- Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise dans le domaine de l'énergie,

COMPETENCES

Ce bac pro métiers du froid et des énergies renouvelables (MFER) forme les apprentis aux activités professionnelles de montage, de mise en service et de maintenance dans les secteurs de la production du froid industriel et commercial, de la chaîne du froid en cuisines professionnelles (chambres froides, meubles frigorifiques, centrale de production d'eau glacée) et du conditionnement d'air (centrale de traitement de l'air, climatiseurs, pompe à chaleur géothermie).

Ce bac pro prépare à organiser, assembler toutes les pièces des systèmes frigorifiques avant leur mise en service. Les connaissances acquises en électrotechnique, en maintenance préventive mettent les diplômés en capacité d'entretenir, d'inspecter, de vérifier, de réparer les systèmes installés tout en respectant les normes de qualité, de sécurité et d'efficacité énergétique et en adoptant une attitude écoresponsable. Ils sont formés à communiquer avec les clients, constructeurs ou fournisseurs.

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du Froid et des Énergies Renouvelables » contrôle son travail et consigne son activité dans le registre normalement associé à toute installation.

Il (elle) effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes, des biens et l'efficacité énergétique.

Il (elle) participe activement au respect de l'environnement en mettant en œuvre des systèmes de récupération de chaleur, des fluides frigorigènes respectueux de la couche d'ozone et sans impact sur le réchauffement climatique.

Il (elle) reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il (elle) est le seul intervenant chez le client. Par conséquent, il (elle) doit effectuer son travail en complète autonomie et il (elle) doit avoir le sens des responsabilités.

ENTREPRISES

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel « Métiers du froid et des énergies renouvelables » intervient dans les secteurs suivants :

- Commerce (conservation des denrées alimentaires dans les hypermarchés, supermarchés et commerces de proximité...);
- Industrie (procédé de fabrication dans la plasturgie, la pétrochimie, la santé...);
- Bâtiments résidentiel et tertiaire (confort et climatisation);
- Restauration;
- Agroalimentaire (conservation et transformation des denrées alimentaires provenant de l'agriculture et des produits de la mer);
- Transport (conservation des produits par voies terrestre, maritime et aérienne);
- Et tout autre secteur nécessitant le maintien en température.

DUREE DE LA

En fonction du cursus scolaire du candidat, un positionnement avec une responsable du CFA, en partenariat avec le cas échéant le futur employeur, sera effectué. A l'issue de celui-ci, un parcours en 1 ou 2 ans sera proposé au candidat. En fonction de l'effectif des apprentis, la formation sera assurée dans le cadre de la mixité des publics en partenariat avec le lycée professionnel de l'Institut d'Alzon.

Selon le planning annuel en 2 ans

- ↳ Classe de 1^{ère} : 17 semaines de formation – Le reste en entreprise
- ↳ Classe de Terminale : 17 semaines de formation – Le reste en entreprise

(Pour les PSH, possibilité d'aménagement de la durée de la formation)

APRES LA FORMATION

Intégrer la vie active :

- Entreprises d'installation, de dépannage
- Entreprises spécialisées en exploitation, maintenance de l'énergie,
- Les constructeurs d'équipements énergétiques et climatiques.

Métiers :

Les emplois les plus couramment exercés par le titulaire de ce baccalauréat professionnel sont :

- agent / agente de maintenance en climatisation;
- technicien / technicienne d'intervention en installations frigorifiques;
- technicien / technicienne d'intervention en équipements de cuisines professionnelles;
- dépanneur / dépanneuse en installations de froid et climatisation;
- monteur dépanneur / monteuse dépanneuse en installations de froid et climatisation;
- technicien / technicienne en froid et climatisation;
- metteur / metteuse au point d'installations frigorifiques.

Poursuivre ses études après :

Après le Bac Pro MFER, poursuite d'études vers des formations BAC + 2 :

- Un BTS Fluides, Energies, Domotique (FED), option Froid et Conditionnement de l'Air (FCA),
- Un BTS Maintenance des Systèmes (MS) option Systèmes Energétiques et Fluidiques (SEF),
- Une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) en trois ans de type TSI (Technologies et Sciences Industrielles), pour intégrer une école d'ingénieur.

MODALITES D'EVALUATION

- Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives pendant la formation,
- 2 Bulletins intermédiaires et 2 bulletins semestriels envoyés aux entreprises,
- Obtention du diplôme par épreuves terminales et en CCF.
- Le CFA est habilité par le Rectorat pour faire passer les épreuves en CCF.



[Déroulé des épreuves terminales BAC PRO MFER](#)

La formation est réalisée uniquement de **façon complète** ; nous ne proposons pas de validation partielle.

POUR ALLER PLUS LOIN SI CETTE FORMATION VOUS



[Informations sur l'apprentissage](#)

Le référentiel pédagogique de cette formation  [Référentiel de formation MFER](#)

Le livret d'Accueil de cette formation  [Livret d'Accueil BAC PRO MFER](#)

Le carnet d'apprentissage de cette formation  [Carnet d'Apprentissage BAC PRO MFER](#)



DISPENSES ET EQUIVALENCES DE

Lors des inscriptions à l'examen du Bac Pro, les matières dispensées peuvent être accordées, selon le diplôme déjà obtenu et les volumes horaires non effectués au CFA seront donc effectués en entreprise. Les dispenses ne sont donc possibles que l'année du diplôme.

METHODES MOBILISEES POUR LA

- Une équipe de formateurs dont les compétences sont **évaluées annuellement**, diplômés et expérimentés pour les domaines généraux, mais également pour les enseignements techniques et professionnels,
- **Cours théoriques** et mise en **application en atelier** au CFA et tout au long de la formation, vérifications des tâches et des missions en entreprise,
- **Évaluations** diagnostiques, formatives et sommatives,
- **Examen blanc** en fin de première et l'année de l'examen,
- **2 bulletins intermédiaires et 2 bulletins semestriels**, également envoyés aux entreprises.

Des moyens matériels pédagogiques mis à votre disposition :

- **Salles de cours avec vidéoprojecteurs,**
- **Salle informatique et CDI Enseignement supérieur + accès à Scholarvox,**
- **Un atelier du pôle énergie avec de nombreuses machines pédagogiques.**

MODALITES DES INSCRIPTIONS

Nos inscriptions sont ouvertes **à partir de janvier** de l'année du début de formation (septembre) et jusqu'à **3 mois après**.

Téléchargez notre dossier de candidature sur notre site internet et renvoyez-le dûment renseigné avec toutes les pièces demandées au CFA.

Suite à la réception de ce dossier, vous aurez un RDV téléphonique avec la Directrice du CFA et/ou la coordinatrice du CFA et/ou la développeuse de l'apprentissage sur votre cursus et vos projets professionnels.

Naturellement, vous pouvez nous joindre à tout moment pour des demandes de renseignements par mail secretariat.cfanimes@dalzon.com ou par téléphone au **04 66 04 28 72 (ligne directe)**.

POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référente handicap : handicap.referentecfa@dalzon.com



[Accompagnement pour les apprentis en situation de handicap accueillis au CFA](#)

FRAIS DE LA

L'apprenti(e) ne supporte aucun frais. C'est en effet l'employeur qui effectue les démarches pour obtenir un financement de la part de l'OPCO (opérateur de compétences) dont il (elle) dépend.

L'OPCO prend en charge le financement de votre formation au CFA.



[Informations sur l'hébergement](#)



[Informations sur la restauration](#)

ACCESSIBILITE ET

L'établissement est accessible pour les **personnes en situation de handicap**.

Transports :

- Bus : « liO » : nombreuses lignes de tout le département. Arrêt « Gare Routière Nîmes » <https://lio.laregion.fr/>
« Tango » : réseau des bus de l'agglomération nîmoise <https://www.tangobus.fr/>
- Train : Arrêt « Gare SNCF Nîmes centre »